

Mila et Zineb en danger de mort, Christine Tasin menacée de prison !

écrit par Cyrano | 3 février 2020



Décidément, il ne fait pas bon, dans la France de Macron, Castaner et Belloubet, d'être femme, et d'expliquer les raisons pour lesquelles on combat l'islam. Surtout quand on ne tourne pas autour du pot, qu'on appelle un chat un chat, et qu'on ne se réfugie pas derrière les lâchetés habituelles, parlant de l'islamisme, de l'islam radical, de l'islam fondamentaliste, de l'islam extrémiste. Non, seulement de l'islam, comme le faisait déjà la formidable Wafa Sultan, en disant que le problème, c'était lui, et seulement lui.

Dans ce pays où les islamistes ont multiplié les attentats, et où ils poursuivent un djihad quotidien plus discret, mais tout aussi mortifère, on continue d'accueillir plusieurs centaines de milliers de musulmans, tous les ans, dont beaucoup renforcent la cinquième colonne de leurs coreligionnaires, aggravent l'ensauvagement de la France et augmentent les trafics de drogue dans nos agglomérations.

Dans la France de Macron, Castaner et Belloubet, une jeune femme, Mila, se voit privée d'école depuis quinze jours, pour avoir vertement répondu (et même vulgairement, ce qui n'est pas exemplaire) à un musulman qui lui faisait de grossières propositions sexuelles, que sa religion, l'islam, et son livre, le Coran, c'était de la merde, sans oublier le doigt dans le cul du prophète. La gamine est tellement menacée que pas une école n'est en mesure de l'accueillir, ce qui montre l'ampleur de l'islamisation de notre pays.

Dans la France de Macron, Castaner et Belloubet, non seulement Mila est laissée à l'abandon, sans le moindre soutien, mais Abdallah Zekri, du CFCM, estime qu'elle l'a bien cherché, sans la moindre plainte du parquet de Paris, pour apologie du terrorisme. Ce même parquet, dans la Vienne, toute honte bue, ose ouvrir une enquête contre elle ! Dans la continuité, Mila est ouvertement trahie par Nicole Belloubet, surnommée la Belloubette dans nos colonnes, qui explique que ses propos seraient incompatibles avec la liberté de conscience. Et ce ministre, qui réclame ouvertement la réintroduction du délit de blasphème, uniquement pour l'islam, est toujours en poste ! Pourquoi ? Parce que ce régime, soumis à nos envahisseurs islamistes, a lancé un ballon d'essai, pour voir ce que la société française était capable d'accepter, comme l'explique fort bien, dans cet article, Benjamin Sire, du Printemps Républicain.

<https://www.lefigaro.fr/vox/politique/de-l-affaire-mila-a-l-affaire-d-etat-20200131#reagir>

Dans la France de Macron, Castaner et Belloubet, une jeune fille de 16 ans, lâchée par tous les défenseurs des beaux principes laïques, enregistre une chanson où elle crie son amour de la vie, et exprime sa peur de mourir, dans les mêmes circonstances que les dessinateurs de Charlie Hebdo.

Dans la France de Macron, Castaner et Belloubet, l'exceptionnelle Zineb El Rhazoui est menacée de mort, elle aussi, pendant que ce régime continue à flatter dans le sens du poil ceux qui orchestrent et encouragent ces intimidations. Elle dit des choses évidentes, qui, outre ces menaces, lui valent l'opprobre de toute la gauche collabo, qui, au mieux se tait, au pire lui reproche des connivences supposées avec l'extrême droite, rien de moins.

Elle ose même dire aux sénateurs, héberlués, que selon elle, les Frères musulmans seraient aux portes du pouvoir, en France, par les complicités dont ils disposent et les alliances qu'ils ont nouées.

Dans ce contexte, où on voit la réalité de l'islamisation de la France, et son incompatibilité avec nos valeurs démocratiques, et notamment la parole libre, ce régime ose continuer à persécuter les patriotes qui résistent au cancer islamique, et essaient d'alerter les Français sur ce qu'est l'islam, et sur ce qui nous attend, s'il continue sa conquête quotidienne de territoires de la République.

Renaud Camus, formidable écrivain, homme de tous les combats depuis quinze ans, vient de se voir condamné à 2 mois de prison avec sursis, et à une lourde amende. L'accusation principale véhiculée contre lui : il a affirmé qu'entre la soumission et la guerre, il préférerait la guerre ! Eric Zemmour, le seul homme public à oser attaquer frontalement l'islam, subit également délations et foudres des tribunaux, pour incitation à la haine ! Notre mouvance est harcelée de procès, plus ridicules les uns que les autres. Même le mari de Pierre Bergé nous poursuit, pour reprendre le flambeau de son époux, décédé, qui nous avait fait un procès de son vivant. L'avocate montpelliéraine de la LDH, Sophie Mazas, poursuit Pierre Cassen, coupable de lui avoir donné des conseils pour être plus séduisante ! L'ancien otage Nicolas Hénin continue à s'acharner sur Thierry Michaud-Nérard,

malgré une première relaxe. Manuel Gomez, journaliste depuis l'âge de 15 ans, vient de connaître sa première mise en examen, à 88 ans ! Et nous attendons, dans quelques semaines, le verdict du procès qu'Anne Hidalgo a intenté contre la dessinatrice Ri7 et Pierre Cassen, suite à dessin la montrant en train de lécher une babouche musulmane. Les procès tombent, les appels, suite à nos relaxes, se multiplient, pour atteindre notre trésorerie et nous réduire au silence, avant la mise en place de la loi Avia.

Mais le pire n'est pas là. Nous saurons, ce mardi 4 février, si les juges de la 10e Chambre auront osé suivre la réquisition scandaleuse du procureur de la République, qui a accusé, en complicité avec le CCIF, Christine Tasin d'apologie du terrorisme, rien de moins, et a demandé contre elle 6 mois de prison, dont 4 fermes !

<https://resistancerepublicaine.com/2019/12/03/proces-christine-tasin-le-procureur-demande-de-la-prison-ferme/>

<https://ripostelaique.com/et-le-procureur-osa-demander-6-mois-de-prison-contre-christine-tasin.html>

<https://lesobservateurs.ch/2019/12/05/madame-tasin-ne-semble-pas-comprendre-il-faut-donc-la-mettre-en-prison/>

Nous nous réjouissons que le cas Mila réveille quelques consciences, comme Elisabeth Badinter, Marcel Gauchet et quelques autres, qui disent que la France paiera cher cette lâcheté.

<http://www.fdesouche.com/1330653-jesuismila-nous-paierons-cher-cette-lachete-previennent-cinq-personnalites-dans-une-tribune>

Mais ce que subissent Mila et Zineb, cela fait huit ans que nous le vivons, au milieu d'un silence assourdissant. La première condamnation de Pierre Cassen et de l'apostat Pascal Hilout, confirmée en appel, suite à des plaintes de

toute la mafia antiraciste et du CCIF, a été un véritable scandale, qui nous a coûté 30.000 euros. Ce jour là, un procureur de la République a osé requérir de la prison avec sursis contre eux. Avec le silence complice de toute la caste politicienne, des associations laïques et des journalistes.

<https://fr.sputniknews.com/societe/201406091022858932-entretien-avec-pierre-cassen-condamne-a-21-200-euros-pour-2-articles-sur-lislam/>

Cette justice, de plus en plus discréditée, malgré la présence de quelques juges courageux qui essaient de sauver l'institution, osera-t-elle condamner à de la prison ferme une femme qui consacre sa vie à défendre notre pays, nos libertés et notre histoire, face à ceux qui veulent nous imposer les lois coraniques, la charia, et leur barbarie ? Une résistante qui, à sa façon, ose dire tout haut ce que les Français pensent tout bas.

<https://tvs24.ru/resistancerepublicaine/cc-content/uploads/h264/0IBD2oqrnt5hqE3u9wD2.mp4>

Aujourd'hui, tout le monde paraît découvrir le retour du délit de blasphème, qui a été introduit dans la loi Pleven, dont personne ne demande l'abrogation. Nous alertions, dès 2013, nos compatriotes sur ce qui était de se tramer, contre la liberté d'expression, lors d'une conférence de presse, avec Robert Ménard et Karim Ouchikh.

Quatre ans plus tard, nous répondions à l'invitation de Maître Pichon, avec Guillaume de Thieulloy, éditeur et responsable du Salon Beige, Richard Roudier, de la Ligue du Midi, et Françoise Monestier, de Présent. Il n'y a pas une virgule à retirer des propos des différents intervenants.

Tant que la répression, sauvage, ne touchait que ce que les médias de propagande appelaient la fachosphère, tout le monde se taisait. L'exorbitante et scandaleuse réquisition du Procureur de la République, osant réclamer 6 mois de prison contre Christine, n'a suscité aucune réaction dans la presse, y compris chez nombre de collègues de la réinfosphère.

Christine, Zineb et Mila incarnent, chacune avec leur histoire et leur style, trois types de résistance à la barbarie islamiste qui nous menacent tous. Ce n'est pas un hasard si elles sont femmes, et si elles sont si complémentaires. Christine pourrait être la mère de Zineb, et la grand-mère de Mila. Toutes les trois, elles aiment la France, son modèle laïque, et la liberté de ne pas se laisser envahir par des interdits religieux, encore moins quand ils viennent de l'islam, dogme étranger à la France. Deux sont menacées de mort, la troisième est menacée de prison ! Quel scandale !

Nous saurons donc mardi. Oseront-ils condamner, suite à une plainte des islamistes du CCIF, une femme française, une des fers de lance à la lutte contre l'islamisation de notre pays, à de la prison, pour la plus grande joie de ceux qui menacent Zineb et Mila de mort ?

Avec une Garde des Sceaux lèche-babouche comme Belloubet, avec des magistrats « Mur des Cons », c'est possible...

<https://ripostelaique.com/mila-et-zineb-en-danger-de-mort-christine-tasin-menacee-de-prison.html>